

## Inelfe attribue les principaux contrats pour le projet d'interconnexion électrique Golfe de Gascogne

Inelfe, entreprise détenue à parts égales par le gestionnaire du réseau de transport espagnol Red Eléctrica et son homologue français RTE, annonce qu'elle a attribué les contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) pour le projet d'interconnexion électrique Golfe de Gascogne.

Le 10 mars 2023

Inelfe, société commune entre le gestionnaire du réseau de transport d'électricité espagnol, Red Eléctrica, et son homologue français, Réseau de Transport d'Électricité, chargée de la construction et de la mise en service de toutes les interconnexions transfrontalières entre les deux pays, a attribué les contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) pour le projet d'interconnexion électrique Golfe de Gascogne, une interconnexion qui reliera les réseaux électriques de la France et de l'Espagne. Ce projet apportera des bénéfices aux deux pays et, de manière générale, à l'Europe.

Le projet comprend deux liaisons à courant continu haute tension (CCHT, en anglais HVDC), d'une capacité de 1 000 MW chacune. Les contrats EPC, pour les quelque 1 600 km de câbles HVDC sous-marins et terrestres, ont été attribués à NKT HV Cables et Prysmian Powerlink, deux sociétés spécialisées ayant une grande expérience dans le domaine de l'installation de câbles sous-marins. En outre, le contrat EPC pour les stations de conversion a été attribué au consortium HITACHI ENERGY/VINCI, un leader mondial en matière de technologie pour les réseaux électriques. Le dernier contrat EPC pour les travaux de génie civil associés aux câbles terrestres est encore en phase d'appel d'offres et sera attribué dans le courant de l'année.

Au cours des prochaines semaines, Inelfe engagera des négociations exclusives avec chacun des fournisseurs, dans le but de signer les contrats avant mai 2023.

L'attribution des contrats a eu lieu à la suite d'une déclaration conjointe des régulateurs espagnol et français, respectivement la CNMC et la CRE, confirmant leur intérêt pour faire avancer le projet avec une nouvelle évaluation des coûts du projet, à hauteur de 2,85 milliards d'euros, auxquels vient

Contact presse : Léa Degot +33 (0)6 40 37 62 95  
[lea.degot@rte-france.com](mailto:lea.degot@rte-france.com)



[@Rte\\_france](https://twitter.com/Rte_france)

[gabinetedeprensa@ree.es](mailto:gabinetedeprensa@ree.es)  
[www.ree.es/en](http://www.ree.es/en) > Press office  
Tel. +34 91 453 33 33 / 32 81 - +34 91 728 62 17



s'ajouter une provision pour risques de 250 millions d'euros. À la suite de cet accord, les régulateurs ont également modifié la répartition des coûts entre les deux pays, en tenant compte du contexte économique, financier et énergétique actuel.

Ce jalon représente un grand pas en avant pour la future interconnexion à travers le golfe de Gascogne, un projet essentiel qui permettra d'améliorer la sécurité et la qualité de l'approvisionnement pour les deux systèmes électriques, de progresser dans l'intégration d'énergies décarbonées et de contribuer à la création d'un système plus efficient qui générera des économies dont les consommateurs pourront bénéficier.

Le début des travaux de construction de l'interconnexion est prévu dès la fin de cet été.

En tant que projet d'intérêt commun (PIC) au niveau européen, ce projet d'interconnexion a reçu en 2018 une subvention importante de l'Union européenne d'un montant de 578 millions d'euros.